



## Election des membres du conseil de surveillance du FCPE Action Naval Group

du 30 novembre au 11 décembre 2020

### Pourquoi ces élections ?

Les détenteurs d'actions Naval Group sont représentés à l'Assemblée Générale des actionnaires par le FCPE (Fonds Commun de Placement Entreprise).

Un conseil de surveillance, mis en place en 2008, composé de 10 membres (1 représentant nommé de la direction et 9 représentants élus par les salariés porteurs de parts) contrôle le FCPE.

2AS en assure sa présidence depuis 2 mandatures.

Le mandat arrivant à son terme, un nouveau mandat de **5 ans** doit être donné aux 9 membres élus du conseil de surveillance.

Un élu parmi les 9 sera désigné comme Président et participera à l'assemblée générale des actionnaires de Naval Group.

**Vos suffrages sont plus que jamais nécessaires pour continuer à veiller sur vos intérêts.**

Une association créée en 2007, dès l'ouverture du capital de Naval Group aux salariés, présente au Conseil de Surveillance depuis 2008, année de la 1<sup>ère</sup> élection.

Une association de femmes et d'hommes regroupés pour défendre vos intérêts, ouverte à toutes les catégories socioprofessionnelles et statutaires, et à tous les porteurs de parts (actions Naval Group).

### Qui sommes nous ?

### Quel est notre bilan ?

Assurer la présidence du Conseil de Surveillance depuis plus de 6 ans et **avoir été à l'origine de l'opération d'actionnariat collectif de 2019** accessible à tous.

Avoir informé et rassuré l'ensemble des personnels par un tableau de simulation très complet présentant les gains et risques associés.

Etre intervenu auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) afin de faire valoir vos droits et auprès de l'actionnaire majoritaire (Etat) afin de garantir un minimum de souscription à un moment où Naval Group tentait d'évincer les petits porteurs.



Seule association à prendre des positions fermes face à la direction, à défendre l'intérêt des salariés actionnaires par pérennisation d'opérations d'actionnariat collectif comme celle obtenue en 2019.

***Votez 2AS-Naval Group***





Les associations d'actionnaires sont les seuls organismes réellement indépendants. **2AS** plus que tout autres, de part son expérience et sa persévérance à défendre tous les actionnaires salariés sans distinction est la plus à même pour s'affranchir des carcans qui brideraient son indépendance.

L'action Naval Group a progressé de **67,5 %** depuis sa mise en circulation, générant une **plus-value** (hors actions gratuites & dividendes versés) de **95,4 %** à ses actionnaires salariés. **2AS** n'a rien lâché, sa vision de 2008 sur un prévisionnel de croissance s'est réalisée et montre que l'expertise et la compétence de ses membres n'est plus à remettre en cause.



Les candidats soutenus par **2AS-Naval Group** se sont impliqués dès le début dans la démarche actionnariale et maîtrisent parfaitement le dispositif. Ils partagent une même volonté d'agir constructive et pragmatique. Ils sont aguerris et affûtés dans les domaines financiers, économiques et de management d'entreprise.

### Pour cette nouvelle mandature, **2AS**

- Sera très **vigilante** sur la situation économique de Naval Group et soutiendra les investissements jugés nécessaires.
- Interviendra, **comme en 2019**, afin que les **petits porteurs puissent acquérir de façon régulière et pérenne les actions** détenues par Naval Group actionnariat (actions de 2008 et 2014 revendues par les salariés).
- Initialisera et soutiendra toute action permettant l'**accroissement de l'actionnariat salarié visant à détenir 3% du capital** de l'entreprise. **Seuil permettant d'avoir un représentant au conseil d'administration.**



Le vote se tiendra **du lundi 30 novembre<sup>1</sup> au vendredi 11 décembre<sup>2</sup> 2020**, par **voie électronique**, directement depuis votre espace sécurisé sur le site de **Natixis**.

Prenez quelques secondes pour voter pour nos candidats, soit de chez vous, soit depuis votre lieu de travail.



<sup>1</sup> : à partir de 10 heures (heure de Paris)

<sup>2</sup> : jusqu'à 14 heures (heure de Paris)

Nous sollicitons vos suffrages afin de **pouvoir continuer à défendre vos intérêts d'actionnaires salariés**.

**2AS-Naval Group** a réussi à convaincre la direction **d'offrir la possibilité** pour l'ensemble des personnels de l'entreprise **d'acquérir des actions** lors de l'opération collective de 2019. **2AS** pousse pour que cette démarche se pérennise et semble avoir obtenu gain de cause.

**2AS-Naval Group** tient depuis plusieurs années, grâce à vos suffrages, la **présidence** du conseil de surveillance.

**Nous vous demandons**, afin de pouvoir encore défendre vos intérêts, de **nous renouveler votre confiance**.

Olivier Teisseire, Président du conseil de surveillance, association 2AS.



# Votez 2AS-Naval Group

